

« Je ne veux pas organiser les femmes ». Travail social féministe et pouvoir d'agir

Auréline Cardoso

DANS **REVUE FRANÇAISE DES AFFAIRES SOCIALES 2020/2**, PAGES 73 À 95
ÉDITIONS **DREES MINISTÈRE DE LA SANTÉ**

ISSN 0035-2985

DOI 10.3917/rfas.202.0073

Date de mise en ligne : 10/08/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2020-2-page-73?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour DREES Ministère de la santé.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

LES ENJEUX CONTEMPORAINS DU TRAVAIL SOCIAL

**« Je ne veux pas organiser les femmes ».
Travail social féministe et pouvoir d’agir**

Auréline Cardoso

RÉSUMÉ

S'appuyant sur une ethnographie de trois mois menée au sein d'une association féministe gérant un service d'accueil de femmes victimes de violences, cet article propose d'interroger le potentiel transformateur du travail social féministe mis en œuvre dans cette association. Il s'intéresse aux processus d'*empowerment* et de conscientisation que les professionnelles de l'association tentent d'impulser chez les femmes qu'elles accueillent, ces dernières étant le plus souvent éloignées des idées et du militantisme féministe. Une première partie présente le travail social féministe, en s'attachant à mettre en lumière son inscription dans le travail social comme son opposition à certaines de ses pratiques. Les deux parties suivantes, plus ethnographiques, donnent à voir le travail de conscientisation en direction des femmes accueillies, et les effets de celui-ci en termes de pouvoir d'agir individuel. Il s'agit de montrer comment certaines valeurs du travail social féministe peuvent entrer en contradiction avec la mise en œuvre d'un réel travail de mobilisation des femmes accueillies, qui nécessiterait pour les professionnelles d'adopter une posture « d'avant-garde » qu'elles rejettent.

ABSTRACT

"I don't want to organize women". Feminist Social Work and Power to Act

Based on an ethnography of a feminist battered women's shelter, this paper analyses the transformative potential of feminist social work. It focuses on how professionals of the organization seek to induce empowerment and to make the battered women aware of inequalities due to the gender system. These women are often scarcely aware of feminist ideas and may even disagree with them. The first part presents the principles of feminist social work, and how it is embedded in the professional field of social work and can challenge some of the principles of "classic social work". The paper then shows how the professionals try to empower women through individual appointments and collective activities, and how women respond to this process of empowerment. Finally, we see how some principles of feminist social work prevent the professionals from playing a role of "organizers" of the battered women, because social feminist work entails a non-directive position in relation to the women.

Introduction

Alors que l'année 2019 n'est pas encore achevée, le chiffre de cent trente féminicides (entendu comme des meurtres de femmes dans le cadre de violences conjugales) perpétrés dans l'année est avancé par les collectifs féministes. Plus de trente ans après l'ouverture des premiers centres d'accueil pour les femmes victimes de violences (Herman, 2016), le travail social féministe mis en œuvre dans ces structures ferait-il l'aveu de son impuissance à éradiquer ce phénomène ? La permanence d'un nombre élevé de femmes victimes d'homicides conjugaux¹ charrie des questionnements touchant aux politiques publiques de lutte contre ces violences, au sujet des rapports de pouvoir au sein des couples, et à celui de l'efficacité des modalités d'intervention auprès des femmes victimes.

S'inscrivant à la croisée du travail social et du militantisme féministe (Delage, 2017), les associations féministes accueillant des femmes victimes de violences constituent un objet fécond pour interroger la question du pouvoir d'agir du travail social et, en creux, pour saisir les espaces de son impuissance. À partir de l'analyse du travail d'accompagnement des femmes mis en place par l'Association Femmes Indépendantes (AFI), cet article propose d'interroger le potentiel transformateur de l'accompagnement au sein des associations féministes, notamment le processus de développement du pouvoir d'agir des femmes accueillies². Il s'agira de comprendre comment le travail social mis en œuvre dans ces associations féministes entend subvertir les rapports sociaux de sexe, en impulsant chez les personnes accompagnées une démarche d'*empowerment*. L'*empowerment* est ici entendu comme un processus individuel et collectif de conquête de pouvoir d'agir, pour soi et pour les autres, dans une visée de transformation et de subversion des rapports sociaux, notamment des rapports sociaux de sexe (Sardenberg, 2006 ; León, 2017 ; Cisne, Gurgel et Prévost, 2017)³. Cet article prolonge des recherches antérieures ayant bien documenté la tension entre le projet émancipateur promu par les professionnelles de ces associations, en direction de femmes n'adhérant pas nécessairement aux idées féministes et se trouvant en situation de « bénéficiaire » dans une relation d'aide en soi asymétrique (Delage, 2017 ; Herman, 2016). La monographie et les entretiens (voir encadré méthodologique) permettent de saisir les modalités concrètes de ce travail de transmission et d'appropriation des idées féministes (Jacquemart et Albenga, 2015), au sein d'une association féministe qui forme *in fine* un groupe hétérogène de femmes, traversé par des clivages en termes de statut (professionnelle/usagère), mais aussi de classe sociale, d'ethnicité, etc. Il interroge également l'insoluble contradiction entre les valeurs

1. La délégation aux victimes du ministère de l'Intérieur recense en effet 123 femmes tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en 2016, 130 en 2017, 121 en 2018.

2. Cet article est très largement tiré d'une thèse de sociologie portant sur le travail au sein des associations féministes, dans le cadre de laquelle des observations et entretiens ont été menés avec plusieurs associations féministes, dont AFI. Le nom de l'association, les prénoms des professionnelles et des usagères sont bien sûr fictifs.

3. Nous privilégions les définitions latino-américaines et féministes de l'*empowerment* (*empoderamiento* en espagnol/*empoderamento* en portugais), car elles permettent d'éviter les ornières des versions libérales et dépolitisées de ce concept et s'attachent à la dimension collective de l'*empowerment* (Cisne, Gurgel, Prévost, 2017). Cela semble d'autant plus pertinent que le concept d'*empowerment* tel qu'il a été popularisé, a connu ses premières formulations en Amérique latine (Sardenberg, 2004).

féministes, prônant l'autonomie des femmes, et la posture « d'organisatrices des femmes » dans laquelle se trouvent malgré elles les professionnelles, du fait de leur volonté de conscientiser les femmes accueillies.

Après avoir retracé la genèse et les principes du travail social féministe mis en place dans ces associations ainsi que l'éthos professionnel en vigueur, il s'agira de montrer par quels moyens les professionnelles essaient de conscientiser les femmes accueillies, qui sont loin d'adhérer pleinement aux objectifs féministes de l'association. Les tentatives inachevées de mobilisation politique des femmes accueillies feront l'objet d'une troisième partie, avant de conclure sur la dimension protectrice de l'éthos professionnel, pour les intervenantes de ces associations.

MÉTHODOLOGIE

[ENCADRÉ 1]

Cet article s'appuie sur une ethnographie de trois mois réalisée entre avril et juin 2016 à AFI, à raison d'une présence presque continue dans les locaux de l'association (de trois à quatre jours par semaine). Nous avons pu suivre, de façon non participante, les salariées dans diverses activités : rendez-vous avec les femmes accueillies, rencontres avec les partenaires, participation à des réunions institutionnelles, réunions sur le suivi des femmes hébergées. Les entretiens avec les salariées ont permis d'enrichir les observations et notamment en revenant sur le regard qu'elles portent sur leurs pratiques professionnelles et leur travail d'accompagnement auprès des femmes. Le fait de partager une culture militante et féministe avec les professionnelles a facilité notre intégration sur le terrain, même en restant simple observatrice.

À l'instar d'autres associations accueillant des femmes victimes de violences, AFI est un « produit du féminisme », dans la mesure où les pratiques des professionnelles sont guidées par l'analyse féministe du problème des violences conjugales développée par les militantes, travailleuses sociales et universitaires lors du mouvement féministe dit de la deuxième vague (Delage, 2015). Mais l'ancrage militant et la spécificité de cette association dans le champ du travail social se logent également dans le choix d'une organisation du travail autogestionnaire, mise en œuvre dès la création de la structure en 1981 et toujours en vigueur au moment des observations. AFI est ainsi le fruit d'une histoire militante particulière, qui façonne encore les pratiques professionnelles trente ans après sa création : les fondatrices de l'association, dont certaines travaillent encore à l'association, se sont rencontrées dans le cadre du Mouvement de Libération des Femmes, ou à la suite des événements de mai 68. Ces mouvements sociaux, auxquels elles ont participé alors qu'elles avaient entre quinze et vingt ans, ont été vecteurs de politisation et ont fortement façonné leurs trajectoires militantes et professionnelles (Pagis, 2015). Toutes ont pris part à des mobilisations dépassant la seule question féministe (mouvements antipsychiatrie, anticarcéraux, de solidarité avec les immigré-e-s, organisations anticapitalistes, etc.). Certaines étaient travailleuses sociales ou en formation pour le devenir : elles souhaitaient alors, en créant AFI, apporter une réponse concrète au problème des violences conjugales, tout en portant un projet féministe émancipateur, dont les principes et la mise en œuvre concrète seront détaillés plus avant dans l'article. Le choix de l'autogestion est alors présenté comme une « évidence » par les fondatrices, comme une façon de mettre en cohérence les objectifs poursuivis par l'association et l'organisation de cette dernière. Ainsi, tout comme elles s'emploient à déconstruire le rapport de pouvoir intrinsèque à la relation d'aide (Paugam, 2013 ; Dubois, 1999 ; Divay et Balzani, 2008), elles refusent, au sein du collectif de travail, les hiérarchies professionnelles dont elles contestent la légitimité, notamment pour des motifs féministes (Thomas, 1999). Malgré une forte professionnalisation, l'association fonctionne encore

en autogestion, même si deux postes sont entièrement dédiés à la gestion financière et administrative. Ils ont été créés notamment suite à l'obtention de l'agrément CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) en 1995, qui permet à l'association de bénéficier d'une subvention annuelle importante, mais implique en retour de fournir un important travail de gestion, de suivi et de rédaction de bilans. Le conseil d'administration, composé d'anciennes salariées ou d'amies de longue date des fondatrices, ne participe pas à la prise de décision quotidienne. D'après les rapports d'activité, l'association accueille environ un millier de femmes par an, ainsi que leurs enfants ; parmi ces femmes, une centaine sont hébergées chaque année, pour quelques mois ou plus, dans les appartements collectifs du CHRS. Plus de la moitié vivent de ressources équivalentes aux minima sociaux, et environ la moitié sont étrangères, avec des situations administratives précaires.

AFI est par ailleurs membre de la Fédération nationale solidarité femmes (FNSF), un réseau de soixante-huit associations réparties en France, qui accompagnent les femmes victimes de violences conjugales, en appréhendant ces violences comme le reflet des inégalités structurelles entre femmes et hommes.

Un corps de professionnelles féministes

La professionnalisation de l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales correspond, à une échelle macrosociale, à l'émergence d'un domaine de spécialisation (les violences de genre) au sein du secteur du travail social (Delage, 2017) et plus précisément du champ de l'aide et de l'assistance (Beynier, 2006). Les professionnelles de ces associations comptent parmi le million de salarié·e·s recensé·e·s en 2011 dans les associations relevant du domaine sanitaire et social (Molina, 2014). À l'échelle des associations, la professionnalisation renvoie à un processus de salarisation de ses membres, articulé à un recrutement basé non plus seulement sur l'investissement féministe (qui reste un critère primordial) mais également sur la possession de certaines compétences professionnelles, dans le champ du travail social, du genre, des violences conjugales (Herman, 2016).

Une expertise et des valeurs féministes

Puisant leurs référentiels d'action tant dans le travail social que dans le féminisme, ce corps particulier de professionnelles aux qualifications hétérogènes⁴ met en place un travail social féministe (Herman, 2016). Celui-ci résulte d'une expertise associant savoirs militants, empiriques, psychologiques et sociologiques (Herman, 2016), et d'une pratique visant à lutter « contre les hiérarchisations et les oppressions qui se déploient au quotidien dans les pratiques ordinaires » (Bayer *et al.*, 2018). Il s'agit notamment de proposer une pratique de travail social

4. Parmi les professionnelles d'AFI, sept possèdent des diplômes d'éducatrice spécialisée ou d'assistante de service social, huit un master en études de genre (combiné à un diplôme du travail social pour deux d'entre elles), deux une licence ou un DEES de psychologie, une professionnelle est titulaire d'un diplôme de psychomotricienne et une autre d'une formation dans l'audiovisuel puis d'un diplôme d'experte comptable.

qui rompt avec l'aveuglement aux enjeux de genre, encore prégnant dans l'espace du travail social (Bayer et Olivier, 2010), notamment en termes d'inégalités structurelles et de rapports de pouvoir dans le cadre du couple hétérosexuel (Casas Vila, 2009 ; Modak, Martin et Keller, 2013). Les difficultés des femmes, comme le vécu des violences conjugales et sexuelles, font l'objet d'une analyse sociopolitique et sont rattachées aux structures sociales et aux rapports de pouvoir à l'échelle de la société (rapports de genre, de classe, de race notamment) (Corbeil et Marchand, 2010). Ainsi l'accompagnement proposé tente de s'éloigner d'une posture normative adoptée par un certain nombre de travailleurs sociaux, entre autres à l'égard des mères (Serre, 2009).

La mise en œuvre de ces principes, élaborés dans des espaces militants, trouve des applications variées selon les contextes nationaux (Delage, 2016), l'historique des associations (Herman, 2016). Le travail féministe se déploie également au sein d'autres champs de l'égalité femmes-hommes, comme celui de l'emploi dans les Centres d'information des droits des femmes et de la famille-CIDFF (Charles et Fortino, 2013), ou de la sexualité dans les associations de Planning familial (Romério, 2018).

Le travail social féministe ne vise par ailleurs pas seulement à apporter une aide pratique aux femmes, il cherche également à favoriser leur conscientisation, à les amener à articuler leur histoire personnelle à l'histoire collective des femmes voire à se mobiliser politiquement. Ainsi, dans les statuts d'AFI on peut lire que « les fondatrices ont pour objectif la mise en place de structures répondant aux demandes des femmes [...] pour leur permettre de lutter individuellement et collectivement contre leur oppression ». Cet article s'attachera à montrer par la suite par quels moyens s'opère cette appropriation « par le bas » des idées féministes, et quel travail de reformulation et de requalification (Albenga et Jacquemart, 2015) est mis en œuvre par les professionnelles.

Cette ambition à dimension plus politique se traduit à AFI notamment par la participation des professionnelles de l'association aux luttes locales touchant de près ou de loin à leur activité (luttes pour l'hébergement d'urgence, pour la défense de l'avortement). À l'instar de nombreuses autres professionnelles d'associations accueillant des femmes victimes de violences (Delage, 2015), elles investissent également des espaces de réflexion sur l'histoire du mouvement féministe, ainsi que les instances nationales de la Fédération nationale solidarité femmes (FNSF) qui participent à l'élaboration de politiques publiques de lutte contre les violences.

Faire alliance avec les usagères

Cette ambition transformatrice du travail social féministe se traduit également par une démarche de rupture avec un certain nombre de pratiques caractéristiques du travail social, par exemple en ce qui concerne l'hébergement :

« [On voulait] créer ce lieu différent, de ce qui existait. Alors la grosse question, c'est quelle est la différence ? [...] C'était, par exemple pour l'héberge-

ment, si tu lis le projet d'établissement y a nos fondamentaux, c'est de... vivre au plus près de la vie ordinaire. Donc c'est vrai qu'à l'époque, l'association s'est créée en 81 et on a ouvert des appartements en 84, c'était... que les femmes vivent ensemble [...]. Il n'y avait pas de veilleur de nuit, ça a été très choquant pour pas mal de partenaires, et qu'elles fassent le ménage à tour de rôle, il n'y avait pas de personnel d'entretien dans les appartements » (Fabienne, 68 ans, cofondatrice d'AFI).

Il s'agit donc, pour ces professionnelles, de tracer des frontières culturelles (Lamont, 1995) assez nettes avec certains pans du travail social, et notamment avec certaines pratiques jugées coercitives par les fondatrices, relevant plutôt d'une intervention sur autrui que de l'entreprise de libération collective qu'elles souhaitent mettre en œuvre. La posture professionnelle en vigueur dans les associations comme AFI consiste alors à remettre en cause l'asymétrie inhérente à la relation d'aide en valorisant la liberté des femmes accompagnées, ces dernières étant considérées comme « expertes » de leur situation. Les travailleuses sociales se doivent de respecter leurs choix et leur rythme, même lorsque cela ne leur semble pas judicieux (Delage, 2017 ; Corbeil et Marchand, 2010).

Il faut toutefois souligner qu'une telle posture n'est pas spécifique au travail social féministe puisqu'elle imprègne certaines évolutions contemporaines du travail social prônant notamment le développement de postures valorisant l'égalité avec les personnes accompagnées, dans le but de « faire avec » plutôt que de « travailler sur » (Avenel, 2017 ; Astier, 2009).

Enfin, la posture professionnelle du travail social féministe se singularise par le fait que les professionnelles et les femmes accueillies sont perçues comme appartenant à une même « classe de sexe » (Guillaumin, 1992), ou pour le dire avec les mots des professionnelles, au même groupe de femmes. Toutes se vivent comme partageant un vécu commun du sexisme, des violences de genre, avec les femmes qu'elles accueillent, ce qui amène à subvertir les frontières entre profanes et professionnelles, dans une certaine mesure :

« C'est pas comme si on était nous d'un côté, et elles de l'autre. On partage des choses avec elles [...] mais on n'est pas dans la démagogie de dire on est toutes pareilles. Oui on est toutes des femmes, on vit beaucoup de choses en tant que femmes qui sont les mêmes dans notre société, je veux dire le rapport à l'espace public, la rue, après tout le monde vit pas la même chose au niveau des difficultés qu'on a » (Danièle, 65 ans, salariée d'AFI).

Ainsi, l'essor du travail social féministe contribue à la fabrication d'un groupe professionnel aux contours flous et aux statuts hétérogènes, mais dont les rangs se resserrent autour d'un certain ethos professionnel, entendu comme l'ensemble des pratiques et valeurs admises au sein d'une même profession et acquises par l'expérience professionnelle (Lapeyre, 2011). L'ethos du travail social féministe implique alors de s'employer à favoriser le développement du pouvoir d'agir des femmes accueillies comme des professionnelles ; il ne s'agit donc pas seulement d'un accompagnement vers l'autonomie sous-tendu par des visées d'insertion, d'activation, de responsabilisation (Duvoux, 2009 ; Divay et Balzani, 2008 ;

Tcholakova, 2014). Il est bien question d'impulser une dynamique de transformation sociale et politique, avec les femmes accueillies. Le renforcement du pouvoir d'agir, dans le contexte des violences conjugales et dans une perspective féministe, renvoie ainsi à la prise de conscience des femmes de leur capacité d'agir, dans un contexte inégalitaire : sans leur dénier le statut de « victimes », il s'agit de ne pas les y réduire (Delage, 2015). Cette démarche peut passer par des activités n'apparaissant pas comme « politiques », par exemple les ateliers de bricolage, qui visent à permettre aux femmes d'être autonomes sur des tâches de petit bricolage (placer une étagère, se servir d'une perceuse, monter un meuble, changer une ampoule)⁵. De même, AFI a noué un partenariat avec une association féministe proposant des ateliers d'autodéfense en non-mixité, basés sur le principe du fem-do-chi⁶. Les femmes en tirent des bénéfices très vite : lors d'une permanence, Mathilde, une femme hébergée, incite une autre femme à s'y inscrire : « Après tu te sens puissante⁷ ».

Ainsi, le développement du pouvoir d'agir, ou ce processus d'*empoweramento*, est tout à la fois un moyen et une fin pour parvenir au dépassement d'un ordre de genre qui sous-tend les oppressions vécues par les femmes (Sardenberg, 2004). Ce processus s'opère tant à l'échelle individuelle, par un travail de conscientisation (Freire, 2001), qu'à une échelle collective et politique en tentant d'amener les femmes à s'organiser pour devenir des agents actifs de la lutte contre leur oppression (León, 2017 ; Cisne, Gurgel et Prévost, 2017).

Distinguer ces différentes échelles de *l'empowerment* (individuelle *via* la conscientisation, collective *via* la politisation, et entre-deux *via* l'acquisition de compétences nouvelles), permettra notamment de pointer l'étendue et les limites du pouvoir de transformation du travail social féministe, qui vont être à présent exposées.

Conscientiser les femmes

L'accompagnement proposé par le travail social féministe se veut « global », c'est-à-dire que la résolution des questions pratiques (logement, divorce), s'entremêle aux aspects psychologiques (travail sur l'emprise, reprise de confiance en soi) et sociaux (recherche d'un emploi, insertion dans des activités collectives). À AFI, les femmes sont reçues sans rendez-vous, soit dans le cadre des permanences pour les femmes hébergées (deux matinées par semaine), soit dans le cadre de l'accueil de jour ouvert à toutes les femmes non hébergées (les mardis et jeudis

5. Pour des raisons pratiques ces ateliers n'ont pas eu lieu lors de notre ethnographie ; mais les salariées nous en ont parlé et nous avons pu en « voir » un extrait dans un documentaire sur AFI.

6. Fem-do-chi signifie : « la voie de l'énergie des femmes ». Se pratiquant en non-mixité, l'autodéfense féministe a ainsi moins pour objectif de mémoriser un ensemble de gestes que de faire prendre conscience de leur force aux participantes, ainsi que de leur donner confiance en elle (« L'auto-défense féministe : entre travail sur soi et transformation collective », Charlotte Millepiéd, *Nouvelles questions féministes*, 2017/2 vol 36, p. 50-65.)

7. Journal de bord, permanence, mai 2016.

après-midi). Toutes les femmes accompagnées par l'association peuvent également être reçues individuellement en dehors de la permanence et participer aux divers temps collectifs (ciné-débat, sorties culturelles ou de loisir, ateliers d'écriture, ateliers informatiques) organisés par l'association. La fréquence des sorties varie, les ateliers ont lieu environ une fois par mois. Dans les faits, ce sont surtout les femmes hébergées par AFI qui prennent part à ces activités en groupe même si nous avons pu y voir quelques femmes non hébergées.

Une conscientisation « souterraine » ?

L'ensemble de ce travail relationnel vise à la conscientisation des femmes accueillies, à travers la politisation de la question des violences conjugales (Herman, 2016) et l'émergence d'une « conscience de genre » (Aronson, 2015). S'inspirant des principes de la Pédagogie des opprimés de Paulo Freire⁸, les professionnelles d'AFI vont tenter d'inciter les femmes accueillies à réfléchir sur les oppressions liées au genre, afin de les amener à s'engager dans une lutte pour leur libération (Freire, 2001). Il s'agit de les aider à « retrouver la liberté, en tant que femmes, dans ce contexte de violences⁹ », à « parler pour dire ce qu'elles veulent¹⁰ ». On retrouve dans ces propos de professionnelles les principes de *l'empowerment*, même si, comme l'exprime Corinne (43 ans, professionnelle à AFI), ses collègues « n'emploient pas le mot », lui préférant celui d'autonomie, comme c'est souvent le cas en France (Delage, 2017).

Mais les professionnelles savent qu'il existe un certain décalage entre cette ambition transformatrice du travail social féministe, et les désirs des femmes accueillies, qui se tournent vers AFI moins parce qu'elles adhèrent aux idéaux féministes, que parce que ces associations féministes détiennent un quasi-monopole sur la prise en charge des violences de genre (Delage, 2017). Cela se donne à voir, par exemple, lorsque les professionnelles tentent d'impulser des discussions « politiques » :

« L'accueil collectif des femmes hébergées est assuré par quatre professionnelles, qui ont décidé d'évoquer une mobilisation féministe contre la publicité d'une chaîne de restaurants de bagels, qui possède une antenne dans la ville où est implantée AFI. Une dizaine de femmes sont présentes, et Monica leur montre les publicités du restaurant, à base de jeux de mots à connotation sexiste et homophobe (“Il ne faut pas jouer avec le cœur d'une femme mais plutôt ses seins, elle en a deux”, “Il est chaud votre trou ?”, “J'en ai marre de ces gays là”) ou font

8. Né en 1921 dans une famille de paysans modestes de l'État brésilien du Nordeste, Paulo Freire développe au cours des années 1950 et 1960 une méthode d'alphabétisation auprès de paysans analphabètes. Sa pédagogie, à visée révolutionnaire, est fondée sur le dialogue entre les élèves et l'éducateur et doit permettre la prise de conscience des rapports sociaux de domination. La théorie de la conscientisation se diffuse dans les milieux militants gauchistes au cours des années 1970, parmi lesquels les mouvements féministes ; les fondatrices d'AFI y ont donc été fortement exposées (Mathieu, 2002).

9. Entretien avec Monica, 40 ans, professionnelle d'AFI.

10. Entretien avec Aurore, 36 ans, professionnelle d'AFI.

référence à des affaires de viol médiatisées. Il y a peu de réactions de la part des femmes : soient elles ne comprennent pas les jeux de mots, soit elles finissent par comprendre mais se contentent de réactions presque “convenues”, qui semblent peu sincères : Malika dit “C’est contre les femmes”. Flora, à l’évocation d’une blague sur le fait que les “trous” de l’enseigne sont “chauds”, demande “Ils associent mon trou à celui des sandwiches ?”, hausse les épaules comme pour désapprouver. Comme aucune femme ne rebondit, la discussion s’arrête » (Journal de bord, juin 2016, discussion informelle lors d’un accueil collectif).

Les professionnelles estiment donc que dévoiler leur posture féministe dès les premières rencontres pourrait être « contre-productif¹¹ », notamment en raison des stéréotypes négatifs habituellement associés au féminisme. Tout au plus vont-elles préciser qu’elles défendent les droits des femmes ou luttent contre les violences conjugales. Le travail de conscientisation s’opère donc par des voies détournées, par exemple au cours des entretiens individuels lors desquels les professionnelles vont s’employer à partager une grille de lecture féministe des violences avec les femmes accueillies, dans le but de « pouvoir les détacher de leur situation individuelle [...] les déculpabiliser de ce qu’elles vivent¹² ». Il s’agit de mettre en lumière les enjeux de genre sous-jacents à ces violences, comme lorsque les femmes accueillies cherchent à expliquer le comportement de leurs (ex) conjoints en évoquant « une enfance difficile » ou « une difficulté à se contrôler ». Les professionnelles vont par exemple introduire dans les discussions l’idée que la violence est un outil de contrôle social des femmes, comme le conçoit la grille de lecture féministe des violences (Hanmer, 1977) :

« Mélissa reçoit Sama, une femme hébergée qui est en instance de divorce avec son ex-conjoint violent. Elle raconte les débuts de leur relation, lorsqu’il lui offrait des fleurs, des cadeaux : “Il était attentionné, j’ai cru que j’étais tombée sur la perle rare”. Puis, elle explique qu’il a commencé à se montrer jaloux, à lui interdire de sortir, de se maquiller, de s’habiller comme elle le souhaitait. “Au début, je le prenais bien, je me disais, il est jaloux parce qu’il m’aime”. Mélissa répond : “Il faut se méfier de la jalousie”. Sama renchérit : “Oui, je me suis rendu compte que ça cachait quelque chose”, et Mélissa conclut : “Oui, c’était du contrôle” » (Journal de bord, AFI, avril 2016).

D’autres vont donner des statistiques sur les violences de genre, ou en expliquer les fondements sociaux, en évoquant la socialisation masculine à la violence, tout cela pour que les femmes envisagent leur vécu comme un phénomène social et non un problème individuel, et perçoivent ces violences comme intolérables. Il s’agit donc de les amener à adopter une certaine vision des rapports de genre, d’une part en mettant en lumière le caractère structurel des inégalités de genre, et d’autre part en promouvant des modèles de relations affectives basées sur le respect mutuel, l’égalité, la confiance, etc. Les professionnelles insistent beaucoup sur la vertu « thérapeutique » de cette transmission d’idées féministes, affirmant

11. Entretien avec Mélissa, salariée d’AFI.

12. Entretien avec Caroline, 27 ans, professionnelle d’AFI.

que cette analyse féministe « aide à passer les épreuves pour les femmes¹³ », « leur permet de devenir plus forte face [aux violences] et de s'affirmer plus¹⁴ ».

Sur le temps long, on peut effectivement observer des évolutions chez les femmes accueillies, qui vont « se lâcher sur des trucs, par exemple sur des questions de sexualité¹⁵ ». Mélissa évoque, en souriant, le cas de Flora, une femme hébergée depuis plusieurs mois par l'association :

« À force de côtoyer des féministes, elle apprend des choses, elle comprend des analyses, elle se les réapproprie tu vois. Et l'autre soir, à la fête de la musique, on était assises, et à un moment elle me dit "Mais dis-moi, les féministes là, elles sont mariées ou elles sont pas mariées ?" Tu vois d'elle-même, elle se pose des questions sur des trucs qu'on n'a pas forcément abordé, elle arrive à projeter des trucs, à s'interroger, par rapport au mariage [...] elle arrive elle-même à réfléchir sur des sujets d'analyse qu'elle se pose elle-même, c'est génial [...] Après elle disait "On est l'association des femmes libres !" » (Mélissa, 41 ans, professionnelle d'AFI).

Pour Mélissa, le fait que Flora vienne ne serait-ce qu'interroger, par elle-même, certains aspects de l'organisation des rapports de genre (ici le mariage), constitue une victoire de la conscientisation. Envisager l'appropriation des idées féministes sur un continuum permet alors de prendre au sérieux le travail de tri des idées féministes opéré par les femmes accueillies, qui peuvent y trouver un support de légitimation de pratiques ou d'idées subversives du point de vue du genre, sans aller jusqu'à se déclarer féministes ni même adhérer à une vision féministe du monde (Albenga et Jacquemart, 2015). Les professionnelles vont donc mener un travail pédagogique de long terme, indirect, qui est rendu possible par le temps long de l'accompagnement et par une relation d'aide caractéristique du travail social féministe, se voulant la plus égalitaire possible (Herman, 2016).

Un apprentissage collectif

Ce travail de conscientisation individuelle est soutenu par les temps en collectif, qui peuvent prendre la forme de ciné-débat, sorties, groupes de parole, ateliers d'écriture, ou encore de rencontre avec une personne extérieure à l'association (médecin, chercheuse, etc.). Très valorisés par les professionnelles, ces temps collectifs sont censés amener les femmes à être « expertes d'un vécu commun » (Herman, 2016). Si certaines de ces pratiques collectives, comme les groupes de parole, appartiennent au répertoire d'action du mouvement de libération des femmes (Charpenel, 2016), elles font aussi écho à un ensemble de pratiques du travail social collectif, dépassant le seul espace du travail social féministe, visant à

13. Entretien avec Danièle, 65 ans, professionnelle d'AFI.

14. Entretien avec Mélissa, 41 ans, professionnelle d'AFI.

15. Entretien avec Corinne, 43 ans, professionnelle d'AFI.

articuler le souci de protection des personnes et l'aide individuelle à une ambition de promotion et de développement du pouvoir d'agir (Avenel, 2017).

Les objectifs sous-jacents de ces temps collectifs sont explicités dans les documents internes de l'association : il s'agit bien de « nouer des solidarités », de « stimuler l'esprit critique¹⁶ ». Ils sont en effet imprégnés par la volonté de transmettre des valeurs féministes, même lorsqu'ils relèvent du loisir. Par exemple, à l'issue de la projection du film *Nous trois ou rien*¹⁷ à l'association un mercredi après-midi, Louise et Marie, qui organisaient la projection, proposent aux femmes de discuter du film :

« Les femmes se dirigent donc “côté accueil”, s'installent sur les canapés de l'espace attente, pendant que nous préparons du thé et du café. L'ambiance est assez bruyante, car outre les femmes qui commentent le film, il y a beaucoup d'enfants dans le coin qui leur est réservé, d'autres femmes sont présentes pour des rendez-vous avec les professionnelles, le téléphone sonne parfois. Marie et Louise, les salariées, orientent d'abord la discussion sur la question de la migration en France, puis Marie demande : “Et le couple du film, vous en avez pensé quoi ?”. Toutes les femmes s'accordent à dire que c'est un “bon couple”, “il y a du respect”, “ils s'aiment”, “c'est bien parce que la femme a réussi à dire ce qu'elle veut”. Certaines d'entre elles disent : “Il faut qu'on fasse comme ça nous aussi” ; Lucilia, l'une d'elles, affirme : “Il faut dire : c'est comme ça, comme ça et si t'es pas content tu restes tout seul”. Marie rit : “Lucilia je vote pour vous !”. Les autres approuvent, certaines applaudissent, et une autre femme, Priscilla dit que “l'amour, ça fait fléchir”, puis elle s'explique : le fait d'aimer empêche cette intransigeance par rapport à ses propres désirs. Après le débat, Marie s'assoit côté bureaux pour noter certaines phrases des femmes, notamment ce qu'avait dit Priscilla. Elle est très contente du débat, elle me dit, enthousiaste : “C'était génial” » (Journal de bord, AFI, avril 2016).

On retrouve dans cet échange certains des principes de la pédagogie des opprimés, avec la mobilisation de « l'éducation dialogique » (Freire, 2001). La projection du film et le dialogue qui s'ensuit constituent ainsi une occasion de « conscientisation » et de transmission de certaines valeurs, en valorisant les propos des femmes qui vont dans le sens de ce que les professionnelles espèrent pour elles (« Lucilia, je vote pour vous ! »). Pour les professionnelles, c'est un succès : les femmes rejettent la violence dans le couple et aspirent à des rapports amoureux égalitaires.

Dans un autre registre, les professionnelles cherchent à impulser des formes de solidarité et d'amitié entre les femmes accueillies. Ainsi au cours de l'ethnographie, nous avons pu voir les professionnelles se réjouir de voir les femmes s'inviter les unes chez les autres, se montrer solidaires lorsque l'une d'entre elles voit arriver des échéances importantes comme les audiences de divorce, venir ensemble aux permanences de l'association, s'occuper des enfants de leurs cohabitantes,

16. Projet d'établissement 2007-2012.

17. Ce film, réalisé en 2014 par Kheiron, raconte l'histoire d'un couple s'exilant en France avec leur enfant pour fuir la dictature des frères musulmans en Iran après la révolution de 1979.

etc. Pour ces femmes dont les réseaux amicaux et familiaux ont été fragilisés par les violences, ces pratiques engendrent un véritable gain en termes de pouvoir d'agir. De plus, l'amitié féminine est considérée comme un enjeu féministe, et l'un des préalables à l'engagement féministe (Roseneil, 2011).

Le travail social féministe a donc le pouvoir d'amener les femmes accompagnées à adhérer, au moins partiellement, aux valeurs féministes promues par les professionnelles. Mais, malgré l'ancrage politique très fort de l'association et de ses professionnelles, cette conscientisation n'aboutit pas nécessairement à l'action collective : il s'agit surtout pour les usagères de prendre conscience qu'elles font partie d'un camp opprimé, celui des femmes (Talpin, 2015). Cette prise de conscience va tout de même favoriser un refus des violences sur le long terme, que l'on peut saisir de façon diffuse, par exemple lorsque les professionnelles revoient des femmes qu'elles avaient accompagnées quelques années ou mois auparavant :

« Louise reçoit Ludmilia, qui a vécu à plusieurs reprises des violences conjugales. Le rendez-vous porte principalement sur la santé de Ludmilia, qui se plaint de douleurs au dos. Ludmilia évoque un homme rencontré sur Internet, qui a été violent lorsqu'ils se sont vus physiquement. "Je ne lui parle plus, j'ai bloqué mon compte. J'ai reçu un texto de lui, au lieu d'y répondre, je suis venue à AFI". Louise la félicite : "C'est un bon réflexe, il vaut mieux aller voir ses amies que de lui répondre". Lorsque Ludmilia s'en va, Louise me dit qu'elle est très satisfaite de voir qu'elle "ne se laisse plus avoir" » (Journal de bord, accueil de jour, avril 2016).

Ainsi le travail social féministe porte ses fruits sur le long terme : les professionnelles ne sont pas avares d'histoires de femmes qui « se sont sorties des violences », ont gagné en confiance en elles et refusent de vivre à nouveau des rapports amoureux inégalitaires.

Pour autant, si les femmes qui fréquentent AFI pendant plusieurs années sont présentes aux événements festifs, les professionnelles constatent qu'elles n'investissent que rarement des espaces plus revendicatifs comme des manifestations. Le travail social féministe serait-il impuissant à franchir une autre étape de l'*empowerment*, à savoir l'engagement dans une lutte contre son oppression ?

Le difficile développement d'un pouvoir d'agir collectif

Au-delà de la transmission de valeurs féministes et d'une volonté de conscientisation, les professionnelles d'AFI espèrent également amener les femmes à s'inscrire dans des mobilisations collectives et féministes. Mais, comme elles le déplorent, cet objectif reste inachevé la plupart du temps. Il se heurte en effet à un certain nombre de limites, notamment en raison des propriétés sociales des femmes accueillies.

Une mobilisation improbable

Au cours de l'ethnographie, nous avons pu observer comment les professionnelles tentent de mobiliser les femmes accueillies, notamment lorsque l'actualité militante locale les concerne directement. Ainsi, quand le conseil départemental annonce qu'il cesse d'assurer l'hébergement des femmes ayant des enfants de moins de trois ans, ainsi que des mineurs étrangers isolés, une mobilisation locale démarre, impulsée notamment par les travailleurs sociaux du conseil départemental, avec l'appui des collectifs de soutien aux mineurs étrangers isolés et d'associations comme AFI. Le lendemain de cet événement, l'accueil de jour est transformé en réunion d'information à destination des femmes :

« Aurore, Caroline, Marie, Corine et Laora animent ce temps d'information. Un grand cercle est créé avec les chaises et les deux tables basses ; du thé, du café et des biscuits sont proposés aux femmes ainsi qu'à leurs enfants pour celles qui viennent avec. Huit femmes sont présentes. Les professionnelles leur expliquent donc la décision, les raisons avancées par le département (motif budgétaire) et évoquent la pénurie d'hébergements d'urgence. Elles se disent "révoltées" par cette décision. Après ces explications, Aurore qui est munie d'une feuille et d'un crayon, demande : "Si vous pouviez parler au conseil départemental, qu'est-ce que vous lui diriez ?". Au début les femmes ont du mal à s'exprimer, l'une d'elle dit timidement : "Déjà avec vous c'est la galère, alors toute seule...". Les autres acquiescent. L'une des femmes présentes traduit en arabe pour certaines femmes qui comprennent mal le français, sous les sourires des salariées d'AFI. Une femme demande : "Mais qu'est-ce que je peux faire, toute seule je peux rien faire". Aurore rebondit, enthousiaste : "Mais moi non plus, ce qui fonctionne c'est l'action collective. Il y a en ce moment une mobilisation, des gens vont camper devant le conseil départemental, et puis il y a Nuit Debout. C'est toutes ensemble qu'on y arrive". Les femmes commencent alors à s'exprimer un peu plus, beaucoup d'entre elles trouvent que c'est injuste, l'une dit : "Seule dehors, c'est difficile, surtout pour une femme". Aurore valorise l'expression des femmes, elle hoche vivement la tête dès que l'une d'entre elles prend la parole, les regarde attentivement, note ce qu'elles disent. Les salariées disent aux femmes que leur point de vue est important car il peut permettre de montrer quelles seraient les conséquences de la décision du conseil départemental » (Journal de bord, AFI, avril 2016).

À l'issue de ce temps, aucune femme accueillie ne s'est engagée à venir à un rassemblement ou à participer à la mobilisation, mais les professionnelles sont satisfaites de l'intérêt qu'elles ont porté à la discussion, et de la solidarité qui émergeait, notamment avec la traduction du français vers l'arabe. La faible mobilisation des femmes accueillies n'est par ailleurs pas étonnante : la plupart d'entre elles vivent de faibles ressources, et une grande majorité n'a pas suivi d'études supérieures. Leur profil ne cadre pas vraiment avec celui de militantes féministes, souvent diplômées de l'enseignement supérieur et fortement dotées en capital culturel (Rétif, 2013). De plus, elles ne disposent pas des savoir-faire militants qui

s'acquièrent par la participation à des luttes (Collovald et Mathieu, 2009). Au-delà de ces propriétés sociales, la faible inscription de ces femmes, pour partie étrangères, dans des réseaux militants qui restent dominés par des personnes blanches, françaises et issues de la classe moyenne supérieure, constitue un obstacle de plus (Mac Adam, 2005).

Enfin, le stigmate associé au militantisme féministe, accusé d'être « anti-homme » articulé à son image de cause portée par des intellectuelles ou des « bourgeoises », les éloigne d'autant plus de ce militantisme (Skeggs, 2015). Pour les femmes accueillies par AFI, le féminisme est par ailleurs incarné par les professionnelles de l'association, dont les manières de parler, de se vêtir, de se tenir, mais également les sujets de conversation, reflètent la possession d'un capital culturel légitime, creusant alors un fossé avec les femmes accueillies. Cet éloignement revêt une tournure particulière pour les femmes d'origine étrangère, dont la religion, notamment musulmane, est associée par certains courants féministes à une forme d'aliénation, incompatible avec l'engagement féministe (Ali, 2012). Conscientes de ces enjeux, les professionnelles d'AFI se montrent très attentives à leur posture, s'astreignant par exemple à ne pas « imposer une vision de l'émancipation » (Aurore) ou à ne pas faire de commentaires sur le port du voile, alors même qu'elles y sont pour la plupart, plutôt opposées. Reste que ces professionnelles sont majoritairement blanches et athées, à part deux d'entre elles qui sont d'origine maghrébine, et une autre mexicaine. L'une d'elles parle arabe et reçoit parfois certaines femmes dans cette langue. Ainsi, pour les femmes accueillies à AFI, le féminisme est incarné par des femmes blanches, diplômées, et dont les modes de vie sont également très différents des leurs : une partie significative des professionnelles ne sont ainsi pas mariées, certaines ne vivent pas avec leur compagnon ou compagne, et environ la moitié d'entre elles n'ont pas d'enfant à un âge où les femmes accueillies en avaient déjà eu plusieurs, pour la plupart.

La volonté de mobiliser les publics accueillis se heurte donc à la réalité, puisqu'il s'agit de viser une « improbable conversion » de femmes n'ayant généralement pas de pratique militante antérieure (Herman, 2016). Pourtant, si elles affirment vouloir que les femmes « s'engagent davantage sur le terrain féministe¹⁸ », les professionnelles ne semblent pas disposées à leur fournir les outils pratiques nécessaires à cet engagement, précisément parce que cela viendrait contrevenir à certains principes du travail social féministe.

« Je ne veux pas avoir l'impression d'organiser les femmes »

Le travail social féministe implique en effet de « faire avec », de quitter la position de surplomb naguère canonique dans le travail social (Astier, 2009) et dont les professionnelles féministes ont fait le procès. Ce sont bien les femmes qui doivent définir elles-mêmes leur situation, leurs intérêts et choisir les moyens à mettre en œuvre pour améliorer leur vie (Lépinard, 2015). Les professionnelles féministes se

18. Entretien avec Louise, 38 ans, professionnelle d'AFI.

distancient alors très fortement d'autres pratiques du travail social qu'elles qualifient « d'interventionnistes », qui ne leur semblent pas adaptées au cas des violences conjugales, puisque cela viendrait à nouveau ôter du pouvoir d'agir à des femmes qui en ont déjà été largement privées :

« Nous on met juste un truc en place tu vois, dont certaines se saisissent et d'autres pas [...]. On n'est pas très interventionnistes, y a rien qu'on puisse faire sans elles [...] Des fois dans le travail social justement t'as des visions où il faut beaucoup faire, très interventionnistes [...] mais dans les violences conjugales je trouve que tu touches très fortement la question de restituer aux femmes leur part. Et tu ne peux vraiment strictement rien faire à leur place » (Marie, 29 ans, professionnelle d'AFI).

Le travail social féministe implique donc de ne pas rejouer, dans la relation d'aide, un rapport de pouvoir que les femmes victimes de violences ont déjà subi dans le cadre du couple. Alors, en plus du décalage idéologique, c'est bien l'asymétrie de la relation d'aide, dont sont conscientes les professionnelles, qui engendre un certain nombre de questionnements quant aux possibilités de mobiliser les femmes. La discussion suivante, survenue à AFI après un temps de restitution des observations au cours duquel nous avons évoqué ce décalage entre le projet de mobilisation des femmes, et la réalité de la situation, illustre ces tensions :

« Les salariées présentes échangent un bon moment sur ce sujet. Toutes s'accordent à dire que l'un des premiers problèmes est le fait qu'il existe un "important décalage idéologique" avec beaucoup de femmes accueillies. En effet, peu d'entre elles sont féministes, et au-delà de ça, elles peuvent avoir des conceptions de la famille, des relations conjugales et des rapports de genre tout à fait à l'opposé de ce que prônent les salariées d'AFI. Elles disent par exemple que l'homosexualité est loin d'être acceptée par toutes, de même que l'avortement. Plusieurs salariées expriment leur malaise à endosser un rôle "d'organisatrices" : l'une d'elles dit : "Je ne veux pas avoir l'impression d'organiser les femmes". Une autre renchérit : "Je sens aussi une volonté de ne pas instrumentaliser les femmes, parce que je sens qu'on est toutes un peu mal à l'aise aussi parce qu'il existe un décalage, entre notre militantisme et celui des femmes". Les autres acquiescent, et l'une rebondit en disant que toutes savent qu'elles ont des idées différentes des femmes accueillies : "On revendique quelque chose dont on sait qu'elles ne sont pas d'accord" » (Journal de bord, AFI, janvier 2017).

Cette discussion donne à voir l'aporie de la théorie de la conscientisation, qui présuppose que les dominé·e·s doivent prendre conscience de quelque chose qu'ils et elles ignorent (en l'occurrence, leur place dans les rapports sociaux de sexe), mais dont ont en revanche conscience ceux et celles qui les soutiennent et cherchent à impulser cette conscientisation (en l'occurrence, les professionnelles des associations) (Mathieu, 2002). Les salariées d'AFI perçoivent bien la tension entre un idéal où toutes les femmes seraient engagées dans un mouvement féministe, et leur crainte d'agir comme un groupe d'avant-garde pour parvenir à cet

idéal (Fisher et Mozziconacci, 2018). Les professionnelles du travail social féministe ne sont donc pas des « organisatrices », qui transmettent des savoir-faire militants afin de « travailler à l'émergence de la prochaine génération d'activistes » (Talpin, 2015). Elles cherchent avant tout à impulser chez les femmes accueillies un processus d'*empowerment*, à les rendre autonomes et décisionnaires pour leurs vies :

« Si on arrive à les mobiliser c'est un plus. [...] Je me rappelle une femme que j'avais suivie à un moment donné ici, qui était venue nous voir et que j'avais recroisée [...] quelques années après à une manif du 8 mars. Et c'était extraordinaire ! [...] Voilà donc c'est un plus [...] si ça vient dans l'espace public c'est super. Mais c'est pas l'objectif d'AFI tu vois c'est que déjà elles s'autorisent à vouloir mieux pour elles [...] oui je me dis c'est arriver à les mobiliser pour leur vie à elles et leur désir à elles » (Aurore, 36 ans, professionnelle d'AFI).

Le projet d'établissement d'AFI indique pourtant que les espaces collectifs ont notamment pour vocation de permettre aux femmes de « sortir de l'espace privé pour aller vers l'espace public, participer à des mouvements sociaux¹⁹ ». Doit-on voir alors dans les propos d'Aurore, pour qui la mobilisation des femmes est « un plus », une forme de renoncement aux ambitions originelles de l'association et d'ajustement des objectifs à la réalité ? Si quelque chose de cet ordre se joue peut-être en partie, on peut également y voir un attachement très fort aux principes du travail social féministe et au refus d'endosser une posture « d'avant-garde », de surplomb et directive, associée au travail social « classique » avec lequel ces professionnelles marquent, on l'a vu, une forte frontière (Lamont, 1995). Dans ce cadre, l'objectif de conscientisation et de mobilisation individuelle des femmes cadre plus avec les principes du travail social féministe, d'autant plus dans un contexte où la mobilisation féministe est plus faible qu'au moment de la création d'AFI.

Conclusion

La monographie d'AFI donne à voir un certain pouvoir du travail social féministe, à l'échelle microsociale ; autrement dit cette intervention féministe a bien fait la preuve de sa capacité à redonner aux femmes qui en bénéficient un certain pouvoir d'agir, une plus grande prise sur leurs choix de vie, une meilleure autonomie.

En revanche, les résultats du travail de politisation et de conscientisation déployé par les professionnelles semblent plus mitigés. Appréhender ce travail sous le prisme du pouvoir d'agir amène à prendre au sérieux la question des limites du travail social, et ce même dans des configurations où il n'est justement pas limité par les contraintes administratives, temporelles et hiérarchiques, souvent mentionnées dans la littérature sociologique sur ce sujet (Ben Mrad, 2017 ;

19. Projet d'établissement 2007-2012.

Ravon *et al.*, 2008 ; Soulet, 2016). Les professionnelles d'AFI sont en effet relativement libres dans leur façon d'organiser le travail avec leur public. L'objectif de mobiliser un public relativement éloigné des pratiques militantes et féministes relèverait-il alors d'une « ambition folle » (Talpin, 2015) ? Cette entreprise serait-elle incompatible avec les pratiques du travail social féministe, qui promeut un respect des choix et des valeurs des femmes, même lorsque ceux-ci vont à l'encontre d'objectifs féministes ? S'engager dans ces pistes de réflexion, en tant que sociologue, et donc en se distanciant d'une posture normative, implique alors de s'intéresser à l'inventivité du collectif de travail pour faire face à ces difficultés et notamment pour prévenir la souffrance qui pourrait découler d'une certaine invisibilité de leur action (Gardella, 2017). L'ethos professionnel de ce travail social féministe, construit collectivement et venant donner un sens fort aux pratiques professionnelles en même temps qu'il participe à les guider, semble alors constituer un outil collectif de lutte contre l'usure liée au constat d'un pouvoir somme toute assez limité du travail social.

Références bibliographiques

- Albenga V., Jacquemart A. (2015)**, « Pour une approche microsociologique des idées politiques. Les appropriations ordinaires des idées féministes », *Politix*, vol. 109, n° 1, p. 7-20.
- Ali Z. (2012)**, *Féminismes islamiques*, Paris, La Fabrique.
- Aronson P. (2015)**, « Féministes ou postféministes ? », *Politix*, n° 109, p. 135-158.
- Astier I. (2009)**, « Les transformations de la relation d'aide dans l'intervention sociale », *Informations sociales*, n° 152, 2, p. 52-58.
- Avenel C. (2017)**, « Le développement social et le travail social collectif : incantation magique ou orientation stratégique ? », *VST - Vie sociale et traitements*, n° 134, 2, p. 22-29.
- Bayer V., Olivier A. (2010)**, « Comment aborder la question du genre dans la formation des travailleurs sociaux ? Ou pour un genre de pédagogie dans une école du travail social », in Olivier A., *Sexe, Genre et travail social*, Paris, L'Harmattan.
- Bayer V., Rollin Z., Martin H., Modak M. (2018)**, « L'intervention féministe : un continuum entre pratiques et connaissances », *Nouvelles questions féministes*, vol. 37, 2, p. 6-12.
- Ben Mrad F. (2017)**, *Burn-out et travail social : du changement aux résistances à l'épreuve*, Paris, L'Harmattan, collection « Questions contemporaines ».
- Beynier D. (2006)**, « Les métiers de l'intervention sociale », *Informations sociales*, n° 133, 5, p. 38-45.
- Casas Vila G. (2009)**, « Médiation familiale : quelle place pour les violences conjugales ? », *Empan*, n° 73, 1, p. 70-75.
- Charles F., Fortino S. (2013)**, « Le concept de genre au CIDFF : un outil de travail pour l'insertion », *Cahiers du Genre*, vol. 55, n° 2, p. 25-48.
- Charpenel M. (2016)**, « Les groupes de parole ou la triple concrétisation de l'utopie féministe », *Éducation et sociétés*, n° 37, 1, p. 15-31.
- Cisne M., Gurgel T., Prévost H. (2017)**, « Les nouvelles formes de féminisme autonome au Brésil », *Nouvelles questions féministes*, vol. 36, 2, p. 34-49.
- Collovald A., Mathieu L. (2009)**, « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », *Politix*, n° 86, 2, p. 119-143.
- Corbeil C., Marchand I. (2010)**, *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui*, Montréal, Les Éditions du Remue-ménage.
- Delage P. (2015)**, « Des héritages sans testament. L'appropriation différentielle des idées féministes dans la lutte contre la violence conjugale en France et aux États-Unis », *Politix*, vol. 109, n° 1, p. 91-109.
- Delage P. (2017)**, *Violences conjugales : du combat féministe à la cause publique*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Divay S., Balzani B. (2008)**, « Analyse des pratiques professionnelles d'accompagnement des chômeurs », Rapport d'information, DARES.
- Dubois V. (1999)**, *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*, 2^e édition, Paris, Économica, collection « Études politiques ».

- Duvoux N. (2009)**, « Les assistés peuvent-ils être autonomes ? Sociologie compréhensive des politiques d'insertion », *Lien social et Politiques*, n° 61, p. 97107.
- Fisher B., Mozziconacci V. (2018)**, « Qu'est-ce que la pédagogie féministe ? », *Nouvelles questions féministes*, vol. 37, 2, p. 64-75.
- Freire P. (2001)**, *Pédagogie des opprimés ; suivi de conscientisation et révolution*, Paris, La Découverte, collection « [Re]découverte Documents et témoignages ».
- Gardella É. (2017)**, « Sociologie de la réflexivité dans la relation d'assistance. Le cas de l'urgence sociale », *Sociologie du travail*, n° 59, vol. 59, n° 3.
- Guillaumin C. (1992)**, *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*, Paris, Côté-femmes, collection « Recherches ».
- Hanmer J. (1977)**, « Violence et contrôle social des femmes », *Questions féministes*, n° 1, p. 68-88.
- Herman E. (2016)**, *Lutter contre les violences conjugales : féminisme, travail social, politique publique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Lamont M. (1995)**, *La morale et l'argent : les valeurs des cadres en France et aux États-Unis*, Paris, Métailié, collection « Leçons de choses ».
- Lapeyre N. (2011)**, « Les discours sur la dévalorisation : féminisation des métiers de la justice, la dévalorisation en questions », in Mekki M., *La féminisation des métiers de la justice*, Paris, Economica, p. 79-92.
- Leon M. (2017)**, « Les femmes face au pouvoir. Une réflexion sur l'empoderamiento », *Cahiers du Genre*, n° 63, 2, p. 23-43.
- Lépinard É. (2015)**, « Praxis de l'intersectionnalité : répertoires des pratiques féministes en France et au Canada », *L'homme et la société*, n° 198, 4, p. 149-170.
- Mac Adam D. (2005)**, « Pour dépasser l'analyse structurale de l'engagement militant », in Fillieule O., *Le désengagement militant*, Paris, Belin, p. 49-94.
- Mathieu L. (2002)**, « La "conscientisation" dans le militantisme des années 1970 », in Hamman P., Méon J.-M., Verrier B., *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris, L'Harmattan, p. 251-270.
- Modak M., Martin H., Keller V. (2013)**, « Le travail social entre émancipation et normalisation : une voie étroite pour les approches féministes », *Nouvelles questions féministes*, 32, 2, p. 4.
- Molina Y. (2014)**, « Nouvelle gestion publique et recomposition professionnelle dans le secteur social », *Pensée plurielle*, n° 36, 2, p. 55-66.
- Pagis J. (2015)**, *Mai 68. Un pavé dans leur histoire*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Paugam S. (2013)**, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, 5^e édition, Paris, Presses universitaires de France, collection « Quadrige ».
- Ravon B., Decrop G., Laval C., Vidal-Naquet P., Ion J. (2008)**, « Usure des travailleurs sociaux et épreuves de professionnalité. Les configurations d'usure : clinique de la plainte et cadres d'action contradictoires ? », Rapport d'information, Paris, ONPES.
- Rétif S. (2013)**, *Logiques de genre dans l'engagement associatif*, Paris, Dalloz.
- Romério A. (2018)**, « Le travail féministe et le "problème musulman" au Planning familial », *Sociétés contemporaines*, vol. 110, n° 2, p. 61-88.
- Roseneil S. (2011)**, « Mettre l'amitié au premier plan : passés et futurs féministes », *Nouvelles questions féministes*, vol. 30, 2, p. 56-75.
- Sardenberg C.M.B. (2006)**, « Conceituando "Empoderamento" na Perspectiva Feminista », transcription d'une communication au séminaire International : « Trilhas do empoderamento de mulheres », Salvador da Bahia, 5-10 juin 2006.

Serre D. (2009), *Les coulisses de l'État social. Enquête sur les signalements d'enfant en danger*, Paris, Raisons d'agir, collection « Cours et travaux ».

Skeggs B. (2015), *Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire*, Marseille, Agone.

Soulet M.-H. (2016), « Le travail social, une activité d'auto-conception professionnelle en situation d'incertitude », *SociologieS*.

Talpin J. (2015), « Politiser les jeunes du ghetto. L'organizing de jeunesse entre empowerment et endoctrinement aux États-Unis », *Sciences et actions sociales*, n° 1, p. 1-23.

Tcholakova A. (2014), « La relation de service comme rapport de reconnaissance : l'exemple de l'accompagnement des réfugiés vers le travail », *Travailler*, n° 32, 2, p. 99-129.

Thomas J.E. (1999), « "Everything about us is Feminist" : The Significance of Ideology in Organizational Change », *Gender & Society*, n° 13, 1, p. 101-119.